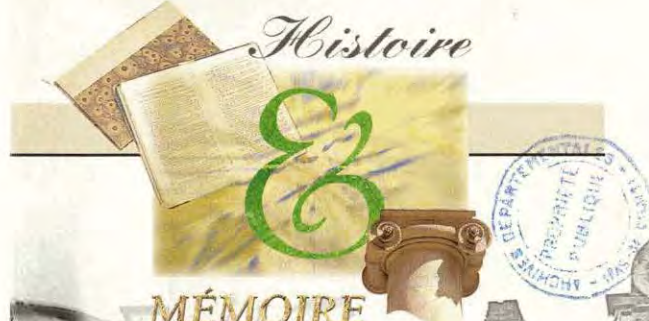




Histoire

&

MÉMOIRE

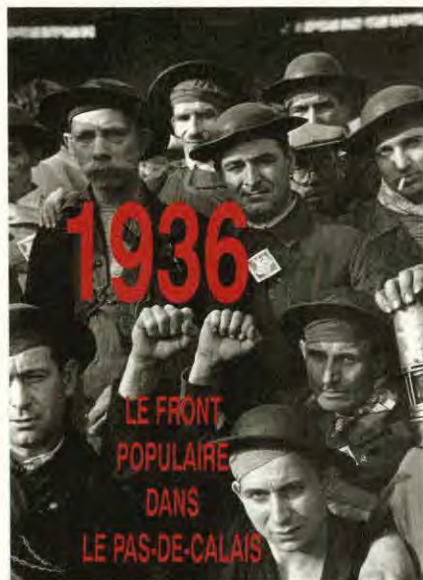
PC 1254/1

Editorial

Les rythmes de parution font de la 11^e livraison d'*Histoire et Mémoire* un numéro de rentrée. Pour beaucoup d'entre nous, la rentrée est avant tout scolaire ou universitaire. Chacun sait que dans ces domaines, entrant dans les champs de compétences obligatoires ou volontaires de notre collectivité, le Conseil général a consenti depuis plusieurs années des moyens financiers très significatifs. On trouvera ici la déclinaison au sein de la direction des Archives départementales de cette politique générale. L'ouvrage 1936, *Le Front populaire dans le Pas-de-Calais*, élaboré en partenariat avec l'Education nationale et disponible à partir du 1^{er} novembre 1997, sera, j'en suis persuadé, un outil pédagogique de premier plan. Il incitera sans aucun doute les professeurs et les élèves à découvrir nos richesses archivistiques grâce au service éducatif des Archives départementales. Le 45^e concours de l'historien de demain leur en offrira une autre occasion. Quant à la sphère universitaire, les étudiants qui, à cette heure, choisissent un thème de travail trouveront dans la présentation méthodique de nos collections de presse ou des richesses de la bibliothèque des Archives un guide précieux.

Pour les institutions culturelles, la rentrée est aussi le moment de présenter au public les projets sur lesquels ils ont travaillé pendant la première partie de l'année. Le vernissage de l'exposition photographique *A l'identique* et la présentation de l'album *Images de la reconstruction : Arras, 1918-1934*, le 6 octobre 1997, constitueront un événement original alliant patrimoine et création artistique. J'ajoute que j'ai souhaité que cette action de valorisation soit la première pierre d'un programme de recherche sur la reconstruction de notre département après la première guerre mondiale qui sera dans les deux prochaines années un des axes principaux du travail de la direction des Archives départementales.

Roland Huguet
Président du Conseil général du Pas-de-Calais



1936 LE FRONT POPULAIRE DANS LE PAS-DE-CALAIS



L'ouvrage 1936, le Front populaire dans le Pas-de-Calais couronne les travaux de recherche menés depuis deux ans dans le cadre du service éducatif des Archives départementales du Pas-de-Calais par Pascale Bréemersch et Jean-Michel Decelle. Son principal objectif était de mettre en valeur cette période d'affrontements politiques et sociaux particulièrement durs à l'aide de documents encore inédits.



Des dépouillements importants, proches de l'exhaustivité, ont donc été faits parmi les documents conservés aux Archives et couvrant cette période de l'histoire du Pas-de-Calais. Face à l'ampleur de la moisson, des choix drastiques ont dû ensuite être opérés.

Le volume s'articule autour de trois grands ensembles : le rassemblement populaire (février 1934-avril 1936), la victoire électorale et l'explosion sociale (avril-juillet 1936), les réussites et les difficultés (juillet 1936-juin 1937). A chaque fois, une mise au point historique synthétique précède la publication en fac-similés des documents d'archives, permettant à chacun d'entreprendre une étude sérieuse en toute autonomie. Les sources utilisées proviennent essentiellement des fonds de la préfecture et des sous-préfectures du Pas-de-Calais (instructions ministérielles, rapports préfectoraux, enquêtes de police sur les partis politiques, les élus, les élections, rapports de police sur les réunions politiques, les grèves ou les

étrangers), auxquels s'ajoutent affiches et tracts électoraux (série M et Z). Signalons par ailleurs le recours, toujours précieux, à la presse de l'époque, fournissant l'occasion d'une mise en parallèle des événements nationaux et locaux. L'ensemble apporte au lecteur un éclairage novateur et authentique.

Cet ouvrage à caractère pédagogique a été réalisé grâce au partenariat du rectorat de l'Académie de Lille et de l'inspection académique du Pas-de-Calais. Il s'adresse principalement aux enseignants qui y trouveront matière à illustrer leurs cours d'histoire et d'instruction civique, mais également à tous les amateurs d'histoire politique et sociale. Les difficultés d'accès aux documents d'archives, à cause de l'éloignement ou de la méconnaissance des règles de recherche dans nos fonds, trouvent ici une solution efficace et élégante.

Tiré à 1000 exemplaires, il compte 200 pages illustrées couleur, format 21 x 29,7 cm, et son prix de vente est de 110 Francs (+ 21 Francs de port). Disponible à partir du 1^{er} novembre 1997.

Pour toute information complémentaire, contactez la chargée de communication
Tel : 03.21.21.62.62 (poste 2981).

LA BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES

Des Archives départementales, on connaît (ou on imagine) les milliers de liasses et de boîtes, papiers versés par les administrations ou donnés par des particuliers.

On ignore souvent qu'elles conservent également de très nombreux ouvrages, qu'on aura souvent avantage à consulter pour débiter une recherche.

La bibliothèque historique

La bibliothèque dite « historique » compte environ 40 000 volumes, livres ou brochures (réunies dans ce qu'on appelle dans le Pas-de-Calais des « fardes », chemises cartonnées réalisées au format des opuscules). Elle s'enrichit chaque année de nombreux achats, mais aussi d'échanges entre les sociétés savantes et la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, dont la bibliothèque est confondue avec celle des Archives. En 1996, grâce à un budget *ad hoc* de 80 000 F, nous avons ainsi acheté 772 ouvrages et souscrit 69 abonnements, qui sont venus s'ajouter aux 112 volumes acquis par échange.

La bibliothèque des Archives est naturellement d'abord un centre de ressources en histoire locale. On y trouvera ouvrages et articles concernant le Pas-de-Calais et ses communes — rappelons à cet égard que les chercheurs utilisant les archives conservées dans notre département sont chaleureusement invités à nous transmettre le résultat de leurs travaux... Grâce au dépouillement de la presse locale, des revues d'érudition et des catalogues de libraires, nous essayons d'acquiescer le plus possible de ces publications, souvent diffusées de façon confidentielle.

Les sciences auxiliaires de l'histoire constituent le deuxième axe de notre politique documentaire. On connaît sous ce terme les disciplines (paléographie, diplomatique¹, héraldique, sigillographie, comput², etc.) dont la connaissance est nécessaire pour la parfaite compréhension des archives, surtout les plus anciennes.

Enfin, le reliquat du budget est affecté à l'acquisition d'ouvrages bien plus généraux, utilisés par les chercheurs et le personnel des Archives pour nourrir leurs réflexions et déterminer leurs problématiques.

La bibliothèque administrative

Outre la bibliothèque historique, les Archives conservent une plus modeste et plus lacunaire bibliothèque administrative. Originellement destinée à servir de centre de documentation à la préfecture, elle n'a jamais donné lieu à des achats importants et s'est surtout enrichie d'ouvrages (codes et bulletins officiels, traités de droit, périodiques de jurisprudence, etc.) versés par les administrations. Très utile pour la gestion des archives contemporaines, elle représente souvent un complément indispensable pour la bonne compréhension et la bonne utilisation des archives « techniques » (archives judiciaires, notariales, fiscales, notamment). Nous envisageons à l'heure actuelle de lui donner plus d'importance, notamment par l'achat d'ouvrages de doctrine, qui manquent aujourd'hui trop souvent. La bibliothèque administrative n'en est pas moins souvent utilisée par les administrations, qui y ont recours pour des recherches (effectuées le plus souvent par correspondance) de textes réglementaires ou de références jurisprudentielles.

Accès et communication

Les ouvrages des bibliothèques historique et administrative, comme les archives, sont communicables à toute personne qui en fait la demande et qui a rempli les formalités réglementaires d'inscription³.

Les ouvrages en libre accès sont relativement peu nombreux. On en trouvera quelques dizaines en salle de lecture à Dainville : bulletins des principales sociétés savantes du département (Commission départementale d'histoire et d'archéologie, Académie d'Aras, etc.), histoires du Pas-de-Calais et des principales villes du département, inventaires des Archives du Nord, des Archives nationales et de quelques fonds intéressant le Pas-de-Calais, encyclopédies anciennes et récentes, manuels de sciences auxiliaires de l'histoire, etc.

Les autres ouvrages devront être demandés par l'intermédiaire du système informatique. On commencera par en repérer la cote à partir des fichiers-auteurs et matières (pour les volumes entrés avant 1993) ou grâce à une recherche informatisée (entrées postérieures).

On trouvera dans le fichier-matières des entrées thématiques (*Préfecture, Presse, etc.*), mais aussi biographiques ou topographiques⁴. Les références renvoient à des ouvrages, mais aussi à des articles, les journaux et les revues d'histoire faisant l'objet d'un dépouillement. Attention, les références des articles doivent être relevées aussi précisément que possible : en plus de la cote, notez la date précise de la parution sous peine de cruelles déconvenues lors de la demande. Enfin, n'oubliez pas les mentions « Bibliothèque administrative », « Collection Barbier » ou « Collection Rodière »⁵, elles indiquent que les ouvrages font partie d'un fonds particulier qui doit apparaître dans la cote.

La demande informatisée ne diffère pas d'une commande de document d'archives, sinon que le type de document est « B » (Bibliothèque).

Dernière remarque : si les Archives sont légitimement fières de leur fonds documentaire, elles ne sont pas une bibliothèque : aucun prêt à domicile n'est possible. Il ne reste donc plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture dans le cadre rénové de la salle de Dainville (où toute la bibliothèque, à l'exception de la presse, est consultable).

Nathalie Vidal

Almanach « Les lunes du Cousin Jacques », XVIII^e siècle.



Annuaire de Berck-sur-Mer, 1894.



Reliure « à la Du Seuil », XVII^e siècle.

¹ La diplomatique est la science qui étudie la forme des textes non littéraires.

² Science qui étudie la façon de compter et d'indiquer le temps.

³ Si l'on en croit le rapport annuel rédigé par l'archiviste départemental, Georges Besnier, en 1920.

⁴ Rappelons que l'inscription aux Archives départementales est gratuite. La carte est établie sur simple présentation d'une pièce d'identité munie d'une photo.

⁵ Les entrées par commune sont particulièrement précieuses pour les amateurs d'histoire locale. Une recherche sur un village devra ainsi impérativement commencer par une visite au fichier-matières de la bibliothèque.

⁶ Les Collections Rodière et Barbier vous seront présentées dans nos prochains numéros.

images d'Étaples

1850 - 1950

Un siècle de la vie d'une communauté de pêcheurs de la Côte d'Opale, illustrée sous ses aspects les plus divers, — travail, distractions, fêtes, épreuves, folklore, patrimoine —, telles sont les richesses qu'offre le fonds de photographies conservé dans la sous-série 37 FL.



La collection dite « Achille Caron », du nom de son dernier détenteur, est bien connue des habitants d'Étaples et des érudits locaux qui y ont abondamment puisé pour illustrer leurs publications. Une exposition organisée en 1981 et deux albums intitulés *Scènes de la vie étaploise*, publiés respectivement en 1982 et en 1987 par les Amis du musée de la marine d'Étaples¹, ont contribué à faire connaître à un public plus large son intérêt pour l'histoire et les traditions maritimes de la région. De nos jours, le fonds est dispersé entre deux institutions. Stapula, société savante d'Étaples, est propriétaire d'un millier de clichés légués par Achille Caron, décédé en 1992 ; l'autre partie appartient à la Société académique du Touquet. C'est ce dernier ensemble que les Archives du Pas-de-Calais ont eu la bonne fortune de faire tirer sur papier au début des années 1990².

Les épreuves, au nombre de 714, sont l'œuvre de trois générations de photographes issus d'une famille étaploise de vieille souche, les Caron, et de Gustave Souquet, qui fut localement un pionnier de cette discipline comme dans bien d'autres domaines. Né à Étaples en 1805, ce dernier est surtout connu pour ses travaux archéologiques et historiques, notamment pour son ouvrage *Histoire chronologique de Quentovic et d'Étaples* paru en 1863, qui éclaire le passé de la cité. Intéressé par la technique naissante de la photographie en tant qu'outil de documentation, il a laissé une précieuse moisson d'images sur la ville sous le Second Empire. Ses activités érudites l'ont conduit à privilégier les vues de monuments, en particulier celles de l'antique église Saint-Michel que les bombardements de juin 1944 devaient anéantir, et les photographies de découvertes archéologiques, la plus importante étant celle des vestiges du château fort mis à jour en 1848, lors de la construction du chemin de fer. L'objectif de l'opérateur s'est aussi fixé sur les habitants, leurs occupations et leur environnement. De nombreux portraits de pêcheurs et de matelots, de fonctionnaires et de notabilités nous resti-

tuent un panorama de la société du temps. G. Souquet mourut le 14 novembre 1867, transmettant à Louis Caron, alors âgé de vingt ans, sa collection de clichés et une double vocation d'historien et de photographe.

Tout en exerçant la profession de décorateur, L. Caron poursuivait l'œuvre de chroniqueur entamée par son prédécesseur. Si l'on se réfère au fonds conservé aux Archives du Pas-de-Calais, le portrait a tenu une place importante dans sa production. Il s'agit d'effigies de commande, réalisées en studio, se présentant souvent sous la forme de scènes de genre. Les photographies des épouses de marins, vêtues de leur costume traditionnel dont la beauté est accentuée par les éclairages, en sont la part la plus séduisante.

Achille, son successeur, naquit le 10 mars 1888. Des trois membres de la lignée, il fut le plus fécond et le plus talentueux. Sa sensibilité artistique s'exprima dans des domaines divers. En qualité d'auteur et d'acteur, il anima la vie culturelle d'Étaples de ses revues, de ses opérettes et de ses chansons inspirées du terroir. Son amour du pays le conduisit aussi à étudier et à défendre le patrimoine au sein de la Société des amis de Quentovic. Mais c'est avec la photographie, pratiquée comme métier, qu'il trouva son moyen d'expression privilégié. Les renseignements sur sa formation sont vagues. Selon son fils, il fit son apprentissage à Boulogne et à Abbeville. L'examen des épreuves montre que la colonie internationale des peintres qui fréquenta la ville jusqu'en 1930 ne fut pas étrangère à sa culture visuelle. Son goût pour les cadrages en légère contre-plongée, qui donnent aux personnages une stature monumentale, est à rapprocher des œuvres peintes par Francis Tattegrain, Eugène Chigot et Virginie Demont, ou encore des clichés du peintre américain Eanger Irving Couse (1866-1936). Les sujets embrassent nombre d'aspects de la vie des étaplois. Une attention particulière est portée au rude travail du marin. L'embarquement des équipages, le retour des chal-

liers, le déchargement du poisson et son transport, les bateaux et leur construction, l'entretien du matériel de pêche ainsi que la modernisation progressive des installations portuaires sont fixés sur la pellicule en visions furtives ou plus étudiées selon les cas, mais toujours empreintes d'un profond humanisme. La femme, qui joue un rôle fondamental, est également mise en valeur. Les photographies montrent dans ses occupations journalières, au marché, pêchant la crevette, ramassant le bois pour le chauffage, attendant le retour de son mari sur les quais en compagnie de ses enfants ou encore participant au conditionnement et à la vente du produit de la pêche. Des reportages très complets sont consacrés aux nombreuses fêtes profanes et religieuses qui rythment le calendrier. Certaines de ces manifestations sont des curiosités ethnographiques, telle celle de la Saint-Sauveur organisée pour l'intronisation des mousses. Le fonds conserve également le souvenir des destructions causées par les bombardements des deux guerres mondiales. Une part importante de ces clichés de guerre a trait au camp militaire anglais installé au nord d'Étaples en 1915, qui fut la plus grande base britannique en Europe. L'opérateur fréquenta intimement les militaires, captant en des images vivantes leurs activités quotidiennes. On signalera toutefois la dramatique mutinerie qui se déroula du 9 au 15 septembre 1917 n'est évoquée que par quelques vues de gardes mobiles stationnant dans les rues. A. Caron décéda le 3 octobre 1947.

Les travaux de son fils, également prénommé Achille (1912-1992), ne sont guère représentés dans le fonds conservé aux Archives du Pas-de-Calais. Celui-ci quitta Étaples en 1952 pour s'installer comme photographe à Pont-de-Briques, mais conserva des liens étroits avec sa ville natale et les sociétés locales, notamment avec l'association des Amis de la marine d'Étaples, fondée en 1975. Son apport principal fut le classement et la documentation de l'importante collection héritée de ses aïeux. Les épreuves, enrichies d'annotations, sont collées dans une dizaine de cahiers intitulés : « Étaples par la photographie, avec notes tirées de nombreux journaux et livres, pouvant servir à écrire une histoire d'Étaples ». La lecture de ces manuscrits, microfilmés par les Archives du Pas-de-Calais, constitue un élément indispensable à la consultation des clichés.

Patrick Wintrebert

¹ Le présent article est très largement redevable aux renseignements contenus dans ces deux ouvrages.
² Achille Caron fit don de ses plaques photographiques à la Société académique du Touquet en 1952, au moment de son déménagement à Pont-de-Briques. En 1982, pour les besoins des publications de l'association des Amis du musée de la marine d'Étaples, il retransmis provisoirement en possession des clichés qu'il mit généreusement à la disposition des Archives du Pas-de-Calais.



Etaplois commerçant avec les soldats du camp militaire britannique pendant la première guerre mondiale (Collection Musée Quentovic)



A. Caron. Le patron Ernest Ramet, dit « Cognan », son équipage et les épouses devant la Halle, 1905. (Collection Musée Quentovic)

RELIURE

le papier marbré

La marbrure est un procédé très ancien qui consiste à créer des dessins en faisant flotter des couleurs préparées à la surface d'un liquide gélatineux.



Il est difficile de connaître l'origine exacte de ce procédé mais le plus ancien exemple semble bien être d'origine japonaise et date du XII^e siècle : le *Suminagashi*. Certains calligraphes avaient observé qu'en rinçant leurs pinceaux dans l'eau, une partie de la couleur flottait à la surface et formait un dessin capable de se déposer sur une feuille de papier mise à son contact : cette technique, appelée *l'art des nuages*, connut un essor considérable. Le premier marbré français fut réalisé par Macé Ruelle (reliure du roi de 1610 à 1643 qui avait ramené, dit-on, le secret d'Allemagne). Son succès donna naissance aux ateliers de marbrures-dominotiers pour la fabrication des papiers estampés avec des blocs de bois gravés, le dessin répétitif étant parfois complété manuellement. La fabrication industrielle du papier de reliure ne fera son apparition qu'en 1891.

Pour faire de la marbrure, on doit s'équiper d'une cuve¹ et d'une planche de bois², d'éponges naturelles, de peignes³, de couleurs, de solvants et produits pour constituer le bain. De préférence enveloppez-vous dans une grande blouse et portez des gants de caoutchouc fins sans oublier les chiffons en grand nombre pour nettoyer et le papier journal qui servira à couvrir et protéger les surfaces.

La préparation à pour base de la gomme adragante (suc gommeux issu de l'incision de l'écorce de certains arbustes que l'on achète en pharmacie) ou de la gomme guar mélangée à de l'eau, qu'on laisse reposer pendant 24 h ou 48 h en remuant de temps en temps. On utilise des peintures à l'huile ou des encres d'imprimerie : en effet, ces encres grasses sont d'un usage simple et se fixent d'elles-mêmes sur le papier. On prépare ces peintures en les diluant avec de l'essence de térébenthine, du white-spirit ou de l'essence raffinée. On jette alors les couleurs en gouttes sur la surface de la gomme pour avoir un motif caillouté par exemple. Si l'on veut un motif peigné, on passe le peigne en effleurant simplement les gouttes de couleur etc. Poser et tapoter légèrement la feuille de papier, la retirer en la faisant glisser

lentement sur le bord du bac et la poser sur la planche de bois. La totalité du dessin préparé dans la cuve est ainsi transférée entièrement sur le papier. Rincer immédiatement avec une éponge à l'eau claire et laisser sécher une heure environ.

Cette technique de décoration du papier s'est développée à cause de sa simplicité et du peu de moyens qu'elle demande. Elle fait cependant appel à une sensibilité artistique et on peut donc dire qu'il y a autant de sortes de marbrure que de marbriers, et que celui qui s'y laisse prendre est stimulé et récompensé par le jeu merveilleux et infini des couleurs. Le tour de main et la créativité de chacun donnera naissance à des motifs aussi traditionnels que contemporains : marbrés, peignés droits ou ondulés, ombrés ou cailloutés, motifs floraux, géométriques, coquilles ou queues de paon... D'une façon générale, cette décoration embellit les pages de couverture ou de gardes des livres, mais également les almanachs et divers supports de papeterie très en vogue, ainsi que les boîtes, étuis, tiroirs de meubles... pour la petite décoration d'intérieur.

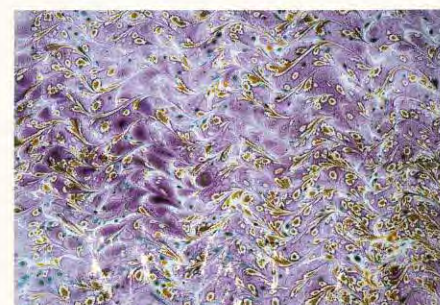
Voici quelques références bibliographiques pour ceux d'entre vous qui souhaitent découvrir cette technique fascinante :

Einen Miura - *L'art du papier marbré*. Armand Colin, Paris, 1991.
Marie-Ange Doisy - *De la dominoterie à la marbrure*. Art et Métiers du livre, octobre 1996.
Annie Persuy - Sun Evard - *La reliure. Connaissance et technique*. Rennes, 1989.

¹ plastique supportant les produits chimiques comme les bacs à photo ou la fabriquer soi-même en sciant du polystyrène-choc, format 70 x 55 cm, 6 à 7 cm de haut.

² bois peint ou plexiglas rigide, format 80 x 60 cm.

³ règle en bois ou en plastique à section carrée de 3 cm de côté ayant comme dimension la longueur ou la largeur du bac. Planter des clous longs et fins à intervalles réguliers tous les 2 cm pour commencer puis plus rapprochés et plus nombreux en quinconce quand on maîtrisera la technique.





omme nous l'avons souvent rappelé dans ces colonnes, nombreux sont

les sujets de recherche que peuvent nourrir les riches collections de presse locale conservées aux Archives départementales. Mais il n'est pas d'utilisation scientifique d'un journal sans réponse à un certain nombre de questions : quelle est sa tendance politique ? son tirage ? qui le lit ? qui l'écrit ?

L'idéal serait sans doute de pouvoir utiliser les archives du journal lui-même. Mais, papiers privés, ces archives sont rarement venues enrichir les collections publiques. Ainsi les Archives départementales du Pas-de-Calais ne conservent-elles qu'un seul fonds, celui du *Télégramme*, quotidien boulonnais devenu dans l'entre-deux-guerres le premier journal du département¹.

Les archives publiques sont d'une autre richesse. De tout temps, les gouvernements ont essayé de contrôler la presse, produisant des documents d'un grand intérêt pour l'historien. On objectera qu'après la grande loi du 29 juillet 1881, qui marque l'avènement définitif de la liberté de la presse, on doit voir se réduire nettement l'abondante production policière suscitée par les textes répressifs qui se sont succédés depuis le début du XIX^e siècle². Il n'en est rien, du moins dans le Pas-de-Calais, dont les archives antérieures à la III^e République sont, il est vrai, très lacunaires depuis la première guerre mondiale.

Les fonds du contrôle de la presse conservés dans notre département concernent ainsi essentiellement la période qui s'étend de la fin du Second Empire à la seconde guerre mondiale. Il est vrai que les gouvernements successifs n'ont alors eu de cesse de limiter la large liberté consacrée par la loi de 1881³. Des « lois scélérates » de 1893-1894⁴, au mouvement qui suit la Grande Guerre⁵, on assiste à la lente et inexorable résurrection des pouvoirs de police du préfet en ce domaine. Dès 1881, on avait d'ailleurs compris que la suppression



ARCHIVES DE PRESSE

de l'autorisation préalable des périodiques rendait nécessaire une plus étroite surveillance des publications : « Plus la presse sera libre, plus il est indispensable que le gouvernement soit promptement avisé de ses manifestations », rappelle le ministre de l'Intérieur quelques jours après la publication de la loi⁶. Le dépôt administratif est inventé à cet usage ; complétant le dépôt légal (qui a, lui, pour but « d'enrichir [les] collections nationales de tous les imprimés nouveaux qui méritent d'être conservés »⁷), il permet au ministre de l'Intérieur, par l'intermédiaire des préfets, d'être « rapidement et complètement renseigné sur les fluctuations de l'opinion publique et sur l'activité de la presse qui ne manque pas de s'en faire l'écho »⁸.

Les archives classées dans la sous-série 10 T⁹ témoignent des différents aspects du contrôle de la presse. On y trouve ainsi, outre les registres du dépôt légal de la première moitié du XX^e siècle (10 T 48 à 57), de très intéressants états mensuels des journaux publiés dans chaque arrondissement (10 T 11 à 21). L'historien se réjouira d'y trouver, pour chaque titre, le lieu de publication, le tirage, le nombre d'abonnés et la ligne politique. Cette source fondamentale pourra être complétée par les dossiers conservés sous les cotes 10 T 22 à 37, qui rassemblent des rapports de police établis à propos de certains périodiques. Particulièrement surveillés, les périodiques étrangers et religieux (après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905) sont souvent traités à part.

Les périodes de conflit sont naturellement les plus riches, les changements politiques, les mutations de la presse (notamment après la seconde guerre mondiale) et les problèmes d'approvisionnement en papier justifiant une intervention accrue de l'Etat. La censure sous la première guerre mondiale fait l'objet d'un dossier (coté 10 T 6). On conserve surtout des enquêtes très complètes sur la presse de l'Occupation et de la Libération sous les cotes 10 T 8, M 7952 et 1 W 23380/1.

Les séries M et Z recèlent en effet quelques documents intéressants, oubliés lors de la constitution de la sous-série 10 T. Outre le dossier coté M 7952, déjà cité, qui contient des rapports des Renseignements généraux sur les principaux organes de presse paraissant ou ayant paru depuis 1944¹⁰, on trouvera dans l'index de la série Z quelques références intéressantes aux arrondissements de Béthune, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer.

En comparaison, les sources judiciaires¹¹ sont d'une pauvreté déconcertante. A l'heure actuelle, on n'a pu repérer qu'un registre de déclarations (1938-1956) versé par le tribunal de grande instance de Montreuil et complété par quelques éléments de correspondance concernant des infractions en matière de presse (1881-1926)¹².

Nathalie Vidal

¹ Conservé sous la cote 7 J, ce fonds a sans doute été versé par l'administration qui avait confisqué les archives du journal interdit à la Libération.
² Cf. *Histoire générale de la presse française*, t. III, p. 3-10.

³ *Ibid.*, t. III, p. 15-57.

⁴ Les lois du 12 décembre 1893 et du 28 juillet 1894 sont connues sous le nom de « lois scélérates » car, motivées par les attentats anarchistes, elles furent utilisées pour balayer la presse socialiste.

⁵ L'habitude de la censure, imposée pendant la guerre, et le rationnement du papier permettent en effet, au lendemain du conflit, l'adoption de mesures longtemps combattues, tendant notamment au remplacement du jury populaire par le tribunal correctionnel pour le jugement des délits de presse.

⁶ Circulaire du ministre de l'Intérieur, 1^{er} août 1881 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 10 T 5).

⁷ Circulaire du ministre de l'Intérieur, 30 novembre 1881 (*ibid.*).

⁸ Circulaire du ministre de l'Intérieur, 14 août 1935 (10 T 7).

⁹ La sous-série 10 T, dans laquelle ont été classés des documents extraits des séries M, Z et W, est dotée d'un répertoire numérique dactylographié, consultable en salle de lecture de Dainville.

¹⁰ Conformément aux principes fixés par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, ce dossier (comme tous les dossiers de contrôle de la presse contenant des rapports de police de moins de 60 ans) n'est communicable que sur dérogation accordée par le ministre de la Culture après avis du service versant.

¹¹ Rappelons que la loi du 29 juillet 1881 prévoit que tout nouveau périodique doit être déclaré au procureur de la République avant la parution du premier numéro.

¹² L'ensemble est conservé sous la cote 3 U 475.

Braderie

Notre traditionnelle braderie aura lieu cette année le samedi 6 décembre 1997 au dépôt principal de Dainville. Les bibliophiles et amateurs d'histoire locale pourront compiler les répertoires, publications, dossiers pédagogiques et produits dérivés traitant de sujets historiques et culturels d'intérêt régional, superbement illustrés de documents anciens. L'occasion de découvrir en outre nos tout récents ouvrages : 1936, Le Front populaire dans le Pas-de-Calais et Images de la reconstruction, Arras : 1918-1934, et de bénéficier d'une remise exceptionnelle de 50 % sur l'acquisition de certains volumes.

Vous pourrez également vous procurer à des prix préférentiels les publications de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, ainsi que celles du Musée d'Arras (sous réserve) qui ont vivement souhaité se joindre à nous pour l'opération.

CONCOURS DE L'HISTORIEN DE DEMAIN

Le 45^e concours de l'Historien de demain, organisé par la direction des Archives de France en collaboration avec le ministère de l'Education a pour thème cette année *Les lieux du sport : architecture et pratique sportive du XVI^e siècle au XX^e siècle*.

Rappelons qu'il s'adresse à tous les élèves de primaire et secondaire, ainsi qu'aux professeurs d'école de l'U.F.M. Le règlement peut dès à présent être retiré auprès de M. Decelle, service éducatif des Archives qui, dès novembre, mettra à la disposition des candidats un dossier indiquant les pistes de recherches possibles.

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLOUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 3^e trimestre 1997 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 1997

A reproduire
sur papier libre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Abonnement

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le Payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09